

PARCS NATIONAUX DE FRANCE

Conseil d'administration
Séance du 28 septembre 2011 à Paris

Point n° 7
Délibération n°2011-21

Avis sur la nomination du Directeur de l'établissement public
« Parcs nationaux de France »

Vu le code l'environnement, notamment ses articles L.331-29, R.331-23, R.331-80 et R.331-81

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,
donne un avis favorable à la nomination de :

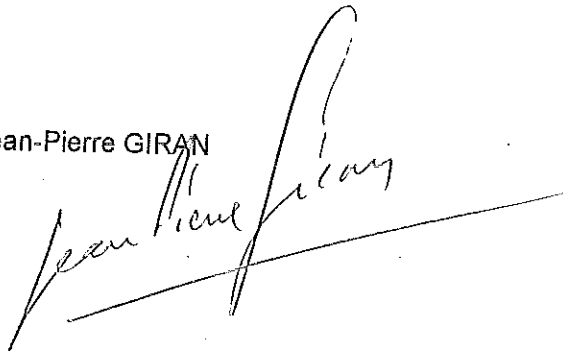
Monsieur Michel SOMMIER

au poste de Directeur de l'établissement public « Parcs nationaux de France ».

Fait à Paris, le 28 septembre 2011

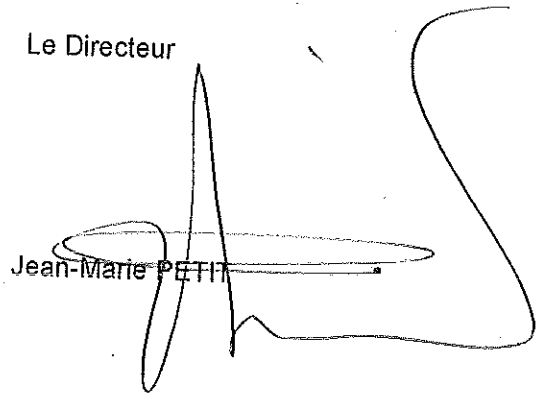
Le Président
du conseil d'administration

Jean-Pierre GIRAN



Le Directeur

Jean-Marie PETIT



Transmis au
Commissaire du
Gouvernement le

19 OCT. 2011

Publié au Recueil des
Actes Administratifs le - 3 NOV. 2011

